

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2013
(*Liste au dos*)

Le Grand Quevilly, le 28 Janvier 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2026 - Stage Détection 3 - Secteur Nord - Masculins nés en 2013

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2013, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 15 FEVRIER 2026 à DOUDEVILLE

Salle des Sports, Rue de BadNennendorf
De 9h30 à 12h00
(*Voir liste au verso*)

CONVOCATION ENVOYÉE DIRECTEMENT AUX JEUNES CONCERNÉS

LES CLUBS DOIVENT S'ASSURER QUE LE JEUNES AIENT BIEN RECEPTIONNÉ CETTE CONVOCATION
LES CLUBS PEUVENT ENVOYER LEUR JEUNES N'AYANT PAS PU ASSISTER AUX PREMIERES DETECTIONS DU SECTEUR
MERCI ALORS D'INFORMER LE REFERENT DU SECTEUR, DES JEUNES QUI VIENDRONT

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- **Un ballon (Taille 1)**
- **Une gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

Stage 4 (si nécessaire) : Date et Lieu à déterminer

INTER-SECTEURS : Tournoi à 3 entre les Secteurs 76 (Nord, Ouest et Sud) - Date et lieu à déterminer

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS - SECTEUR NORD**

Référent : Samuel SURLEMONT ☎ 07 81 88 56 71 ☐ ssurlement@yahoo.fr

Intervenant(s) : Cédric LEFEBVRE

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2013

STAGE DETECTION 3 - SECTEUR NORD - Dimanche 15 Février 2026 (Matin) à DOUDEVILLE

Référent : Samuel SURLEMONT ☎ 07 81 88 56 71 ✉ ssurlemont@yahoo.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Licence
LEFEVRE BOUDANT	GABRIEL	DIEPPE	14/12/2013	156	GAUCHER	QUALIFIE
TAINÉ	BENJAMIN	DIEPPE	28/01/2013	157	DROITIER	QUALIFIE
DUPONT	ARTHUR	AUMALE	01/01/2013	145	DROITIER	QUALIFIE
SANSON	AMAURY	AUMALE	01/05/2013	155	DROITIER	QUALIFIE
VIDEIRA	MAEL	AUMALE	22/07/2013	147	GAUCHER	QUALIFIE
COULON	TRISTAN	BRAY	20/04/2013	165	DROITIER	QUALIFIE
DENIAU	LOUIS	BRAY	04/07/2013	150	GAUCHER	QUALIFIE
DUFOUR	ARTHUR	EU	07/06/2013	154	DROITIER	QUALIFIE
LAURENT	MATHYS	EU	10/05/2013	162	DROITIER	QUALIFIE
MANDET MIARD	ENAEEL	EU	03/03/2013	172	DROITIER	QUALIFIE
POUPEL	TRISTAN	EU	22/11/2013	145	GAUCHER	QUALIFIE
DUVAL	ELRIK	FORGES	08/06/2013	148	DROITIER	QUALIFIE
MABILLE	JULES	FORGES	23/03/2013	160	DROITIER	QUALIFIE
DELAPIERRE	ANTONIN	DOUDEVILLE	01/03/2013	147	DROITIER	QUALIFIE
LEROY	ERWAN	DOUDEVILLE	08/01/2013	169	DROITIER	QUALIFIE
BAUDEL	TOM	ST VALERY	08/04/2013	150	DROITIER	QUALIFIE
LEFEBVRE	RAPHAEL	ST VALERY	08/09/2013	141	DROITIER	QUALIFIE
ACHER	RAPHAEL	AUFFAY-TOTES	08/11/2013	153	GAUCHER	QUALIFIE

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Licencié(e) au club de
Licencié(e)*

Non

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence évènementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Cadre à remplir

Date :

Lieu :

- ⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;
- ⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;
- ⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

- (1) Préciser NOM et Prénom
- (2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement
RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents : **(Adresses et téléphone)**

A, _____ le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.